

1054
33
854
901

D A-11
M. NO. 5. MANDIN

DEUXIÈME RAPPORT
SUR
L'ÉTENDUE DE PAYS

SITUÉE ENTRE LE
Lac St-Jean et la Baie James

Y compris la région du lac Mistassini et les vallées de la Grande
Nottaway et de la rivière Rupert,

**ET EXPLORÉE SUR INSTRUCTIONS DU DÉPARTEMENT DE
LA COLONISATION ET DES MINES, QUÉBEC**

PAR

HENRY O'SULLIVAN, A. F.,
MEM. SOC. CAN. DES INGÉNIEURS CIVILS ET INSPECTEUR DES ARPENTAGES. P. Q.

*Avec carte-index servant à illustrer certaines observations sur les divers
projets de chemins de fer entre Québec et la Baie James*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC
CHARLES PAGEAU, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1901